



Michel Pascale, Bonny David

Réforme des PC AVS-AI : Quelles conséquences pour les bénéficiaires fribourgeois-es ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 23.05.24

Transmission au CE : *23.05.24

Dépôt

Quelles conséquences la réforme de la loi fédérale sur les prestations complémentaires AVS – AI, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, a-t-elle eu sur les bénéficiaires du canton, sur les services et sur les finances de ces derniers ?

A l'heure où la précarisation de la population - en particulier les aîné-es - préoccupe, nous souhaitons connaître dans quelle mesure la réforme fédérale impacte la situation financière des bénéficiaires et des services qui leur viennent en soutien.

C'est pourquoi nous prions le Conseil d'État de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre de bénéficiaires fribourgeois ayant perdu leur droit, pour quel montant moyen et cumulé ?
2. Quel est le nombre de bénéficiaires fribourgeois ayant subi une baisse de leurs prestations, pour quel montant moyen et cumulé ?
3. Quels sont les motifs les plus courants de ces suppressions ou adaptations ?
4. Quels effets cette réforme a-t-elle sur l'ECAS en charge de l'appliquer, en termes de charge de travail, formation interne et information aux partenaires et bénéficiaires ?
 - a. Des retards dudit service ont-ils été constatés et le cas échéant, comment sont-ils absorbés ?
 - b. Les services sociaux, services de curatelles et service d'aide sous mandat étatique ou du parapublic ont-ils été sollicités par les personnes concernées ? Si oui, dans quelle mesure et avec quels effets (charge de travail, impact financier, etc.) ?
5. Le Canton de Fribourg soutient-il financièrement et / ou administrativement les personnes touchées par la réforme ?
 - a. Si oui de quelle manière ?
 - b. Si non, compte-t-il mettre en place un dispositif transitoire ou durable pour soutenir les personnes concernées ?

Nous remercions le Conseil d'État et ses services de l'attention portée à cette thématique et des réponses qui y seront apportées.

—